

le Portail

#215
Hiver
2021/2022

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone

JOYEUX
ANNIVERSAIRE



CULTURE

Art et environnement

La galerie éphémère fête ses dix ans

P10

Communication :
une identité visuelle
pour notre ville

P14

Le nouveau
Conseil Municipal
des Jeunes

P22

Compagnie
Les Nuits Claires :
Made In Maguelone

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert
jusqu'à 19h, sur rendez-vous
uniquement (pour l'état civil et
l'urbanisme)

CCAS

Maison de la solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas - 04 67 69 94 95
1, rue de l'Orée du Littoral

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

Centre culturel Bérenger de Frédo

235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00
Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Païement/comptabilité : 04 67 69 75 87

- Lundi : 8h30/12h
- Mardi, jeudi et vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- Mercredi : 14h/19h

POLICE MUNICIPALE

Rue des Cyclamens
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94

- Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h
- Le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois :
de 10h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Sur rendez-vous, le mercredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Permanence téléphonique tous les
jours sauf le jeudi

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

Valables jusqu'au 15 avril 2022

PARKING :

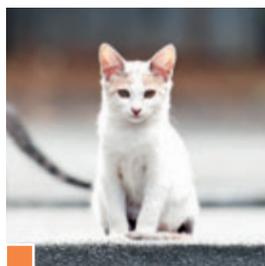
Payant le week-end et les jours fériés,
de 10h à 18h

PASSERELLE (gratuit) :

Semaine : 11h/17h
Week-end et jours fériés : 10h/17h

Au fil des pages

- 4 ■ Retour en images
- 6 ■ Quoi de neuf ?
- 14 ■ Dossier
- 16 ■ Villeneuve s'engage
- 18 ■ Patrimoine
- 20 ■ Tribunes de l'opposition
- 22 ■ Culture
- 25 ■ Zoom sur les associations
- 28 ■ À voir, à faire



Le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Directeur de publication :
Véronique Négret : 04 67 69 75 78
Crédits photos :
Inkartad (couverture), Service
communication, Envato elements
et Adobe Stock, sauf mention

Régie publicitaire : 04 67 69 75 74
Création originale : Brandie
Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe
ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution

- ÉDITO -

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

En 2021, la crise sanitaire nous a encore obligés à nous adapter et à annuler ou reporter certains événements. Pour aborder cette nouvelle année, gardons en mémoire ceux que nous avons pu vivre ensemble et en particulier la **Fête de Noël** !

Malgré cette période difficile et contraignante, nous avons fait face avec détermination. Nous avons tenu le cap de nos engagements pour faire vivre Villeneuve-lès-Maguelone et nous avançons sur de nombreux chantiers appelés à se concrétiser en 2022. Parmi eux, **le projet urbain**, pour lequel nous avons rédigé, l'an dernier, un cahier des charges présentant les objectifs stratégiques poursuivis par l'équipe municipale. Établi sur la base d'un état des lieux urbain et paysager, ce document a servi de support à la consultation lancée à l'automne dernier auprès des bureaux d'étude, en vue de la réalisation de l'étude urbaine adossée à ce projet urbain. Nous avons reçu à cette occasion dix-sept candidatures et d'ici la fin du mois de janvier, nous désignerons le titulaire de ce marché, parmi les quatre bureaux d'études d'ores et déjà présélectionnés. L'étude urbaine pourra alors démarrer. Menée en concertation avec les Villeneuvois, elle rendra ses conclusions à l'automne prochain.

Ces derniers mois, nous avons également sélectionné, parmi vingt-cinq candidats, le prestataire chargé de mener à bien l'étude relative à **la réhabilitation de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau**. Les résultats de cette étude seront disponibles au début du printemps, avec un démarrage des travaux programmé pour cet été. Naturellement, nous ne manquerons pas d'associer l'ensemble des usagers à ce projet. L'occasion de rappeler que la cour de cet établissement scolaire, tout comme celles du groupe scolaire Françoise Dolto, font l'objet d'une étude de désimperméabilisation et de végétalisation, dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Etat.

Par ailleurs et comme annoncé dans le magazine municipal n°214, notre démarche de **filière territoriale destinée à valoriser une agriculture et une alimentation respectueuses de l'environnement** a également démarré l'an dernier. Menée en partenariat avec le collectif InPACT et la Chambre d'agriculture de l'Hérault, sa mise en place se poursuit et récemment, nous avons eu l'immense plaisir de la voir éligible au plan de financement de l'Etat, suite à sa présentation par Montpellier Méditerranée Métropole, dans le cadre de sa Politique Agricole et Alimentaire (P2A).

Outre ces projets initiés en 2021 et qui vont se concrétiser cette année, nous allons conduire en 2022 toute une série de travaux ; à commencer par des **opérations menées avec des bailleurs sociaux** sur du patrimoine communal notamment, en vue d'augmenter le nombre de logements aidés disponible dans notre ville. Nous allons également finaliser **le projet de construction d'un nouveau poste de police municipale**, entreprendre des **travaux de rénovation à l'EHPAD Mathilde Laurent**, lancer une **étude de réfection du complexe sportif**, démarrer la **première tranche de travaux au cimetière...**

2022 qui s'installe sera aussi l'année de la culture à Villeneuve-lès-Maguelone. Notre centre Bérenger de Frédol fête, cette année, ses trente ans. Avant de célébrer son anniversaire en octobre, le centre culturel bénéficiera durant l'été d'un **vaste programme de travaux de réfection.**

Tous ces projets vous seront présentés dans le détail à l'occasion du débat d'orientations budgétaires qui se tiendra lors du conseil municipal du 14 février et du budget primitif examiné le 21 mars prochain. En présentiel ou en distanciel, ne manquez pas ces deux rendez-vous !

L'équipe municipale aborde cette nouvelle année avec beaucoup d'enthousiasme. Nous sommes impatients de voir se concrétiser toutes

ces réalisations destinées à améliorer et à magnifier notre cadre de vie.

Je salue l'implication sans faille des agents municipaux qui conduisent au plan opérationnel les chantiers d'aujourd'hui et de demain. L'occasion de vous informer qu'en 2021, nous avons également mené de nombreux projets en interne, afin de mettre en cohérence l'organigramme des services municipaux avec les enjeux d'une ville de plus de 10 000 habitants. En nous appuyant sur des principes de saine gouvernance, nous avons ainsi restructuré les services et procédé aux premiers recrutements nécessaires. Pour plus de transparence et d'équité, nous avons également procédé à la révision du régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents et à la revalorisation salariale des employés relevant de la catégorie C. Cette année, nous allons entre autres nous attacher à lancer deux nouvelles démarches d'envergure : la gestion des temps de travail et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Au-delà des avancées du programme pour lequel vous nous avez élus, nous espérons que l'année qui s'ouvre sera celle de retrouvailles durables. Rendez-vous festifs, spectacles, événements sportifs, réunions publiques... seront, nous l'espérons, autant d'occasions de renouer sereinement avec cette convivialité dont nous avons besoin. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2022. Prenez soin de vous ; prenez soin des autres.



Véronique Négret

Maire de Villeneuve-lès-Maguelone
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole



Retour en images

11 novembre

Des membres du Conseil Municipal des Jeunes participent à la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale.



13 novembre

« Rencontrez vos élus » : échanges très constructifs entre l'équipe municipale et les habitants du quartier du Pont de Villeneuve.



4 décembre

Associations, pompiers et autres bénévoles : tous mobilisés pour le Téléthon !



Retour en images

9 décembre

Fêtes de fin d'année : un colis très gourmand pour nos seniors !



11 décembre

Le théâtre de verdure s'habille d'une fresque réalisée par la street artiste Aude B, avec le concours de la jeunesse villeneuveoise.



18 et 19 décembre

Ho Ho Ho ! La Fête de Noël apporte chaleur et féerie.



Brèves

Calendrier des prochains Conseils municipaux

- Lundi 31 janvier,
- Lundi 14 février,
- Lundi 21 mars,
- Lundi 6 juin 2022.

Les séances se tiendront à 18h au centre Bérenger de Fré dol, salle Sophie Desmarets.

Public : jauge limitée à 60 personnes.

« Rencontrez vos élus »

Le cycle de rencontres proposé par l'équipe municipale dans les différents quartiers de la Ville se terminera **le samedi 22 janvier, de 10h à 12h, devant le collège des Salins**. Les élus espèrent que vous serez nombreux au rendez-vous.

Extinction nocturne de l'éclairage public ; réunion publique

La Commune organise, **mardi 15 février à 19h**, au centre Bérenger de Fré dol (salle Sophie Desmarets), une **réunion d'information** sur le projet d'extinction nocturne de l'éclairage public : les élus, entourés de responsables associatifs et de représentants de la Métropole, présenteront les enjeux de ce projet, avant d'échanger avec les Villeneuvois.



Flash



Aide Plan Climat :

1300 € pour la rénovation énergétique de votre logement



Afin de lutter contre les logements dégradés et énergivores du territoire métropolitain, Montpellier Méditerranée Métropole propose une aide à la rénovation énergétique, sans condition de res-

sources.

D'un montant de 1300 €, cette subvention s'adresse aux propriétaires, copropriétaires (habitants ou bailleurs) d'un logement individuel ou en copropriété qui souhaitent réaliser des travaux générant une réduction de la consommation d'énergie de plus de 40 %.

Ce dispositif est cumulable, sous conditions, avec l'aide Renov'Occitanie (audit gratuit).

+ d'infos sur : www.montpellier3m.fr/renovationenergetique

— ATELIERS SENIORS —

Le CCAS

vous donne rendez-vous

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose des ateliers gratuits en direction des Villeneuvois dès 60 ans.

AU PROGRAMME :

• Atelier cuisine

Les jeudis 20 janvier, 17 février, 24 mars et 21 avril, de 10h à 12h, à la salle La Capou

• Atelier mémoire

Tous les mardis, de 9h30 à 11h30, à la salle La Capou

• Atelier informatique

Tous les mardis, de 14h à 16h, à l'espace seniors

• **Transport à la demande** (courses et rendez-vous médicaux sur la commune)

Tous les mercredis matin (pensez à réserver avant le mardi, 12h).

Inscription : **CCAS**
Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

À noter

L'atelier « Démarches administratives en ligne » qui se déroulait jusqu'ici au Pôle Famille, est désormais proposé au sein de la Maison de la Solidarité, le jeudi, de 14h à 17h30.

Sur inscription

— INFRASTRUCTURES SPORTIVES —

La Commune rénove quatre courts de tennis

La Commune procède à la rénovation de quatre courts de tennis construits dans les années 2000, qui n'offraient plus des conditions optimales en termes de jeu et de sécurité. Elle a confié cette mission à la société ST Groupe. La livraison des travaux est programmée pour le mois de mai 2022.

Pour l'accompagner dans le financement de cette opération d'un montant de 200 000 € HT, elle a

engagé une recherche active de subventions. Une initiative payante, puisque Montpellier Méditerranée Métropole a annoncé une aide d'un montant de 100 000 € et le Conseil départemental de l'Hérault, une enveloppe de 28 500 €. Le Tennis Club Maguelone a, quant à lui, reçu une subvention de 19 000 € de la Ligue Occitanie de Tennis.

La Ville remercie ses partenaires de leur soutien.



Deux des quatre courts ont d'ores et déjà fait peau neuve.

Des travaux... Des rencontres sportives aussi !

Cent seize jeunes en provenance de différentes régions ont participé, en novembre dernier, au tournoi organisé par le Tennis Club Maguelone. Parmi les joueurs s'étant illustrés à cette occasion, le Villeneuveois Benjamin Benzaquen, vainqueur de la catégorie 13/14 ans.



— SENIORS EN VACANCES —

C'est le moment de s'inscrire !

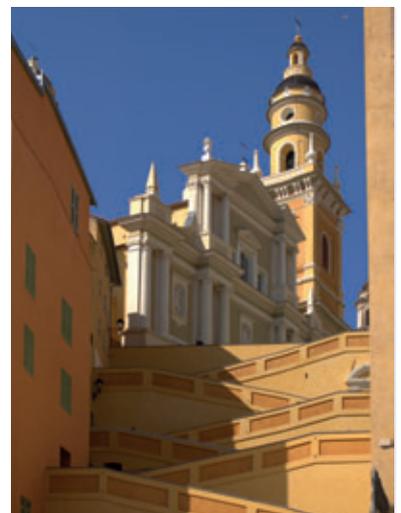
Dans le cadre du programme Seniors en Vacances, le CCAS organise un voyage dans les Alpes-Maritimes, du 30 avril au 7 mai 2022. Les Villeneuveois seront logés à l'Hôtel Club 3* El Paradiso à Menton.

Au programme, excursion en Italie, balade au marché aux fleurs de Nice, visite du centre historique de Menton et de son marché des antiquaires. A la nuit tombée, des animations sont proposées : karaoké, soirée dansante...

Ce séjour est ouvert aux Villeneuveois dès 60 ans, retraités ou sans activité professionnelle. Il est également ouvert aux personnes en situation de handicap, titulaires d'une carte d'invalidité.

Tarif : 440,21€ / personne (en fonction de chaque situation, une aide de l'ANCV peut être attribuée).

Préinscriptions du 17 janvier au 11 février 2022 au CCAS ou au 04 67 69 04 04



— URBANISME —

Établissements Recevant du Public : procédures d'autorisation de travaux

Les Établissements Recevant du Public (ERP) sont soumis à une réglementation particulière en matière de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées. Dans ce contexte, des autorisations spécifiques doivent obligatoirement être sollicitées auprès de la mairie.



Si les travaux font l'objet d'un permis de construire :

Le dossier spécifique de demande d'autorisation de travaux (AT) est intégré à la demande de permis de construire pour les constructions nouvelles, les extensions de plus de 40 m² en zone urbaine (+ 20 m² hors zone urbaine), ainsi que pour les changements de destination avec modification de façade ou structure du bâtiment.

- Délai d'instruction : 5 mois au plus, à compter du dépôt du dossier complet.

Si les travaux font l'objet d'une déclaration préalable :

La déclaration préalable ne vaut pas autorisation de travaux. Dans ce cas,

une demande d'autorisation de travaux doit être déposée en mairie, parallèlement à la déclaration préalable (deux formalités à accomplir).

- Délai d'instruction : 4 mois au plus, à compter du dépôt du dossier complet.

Dans les autres cas (exemple : déplacement de mobilier ou cloisons d'un ERP existant) :

Une simple demande d'autorisation de travaux (AT) doit être déposée en mairie.

- Délai d'instruction : 4 mois au plus, à compter du dépôt du dossier complet.

La Commune est chargée de veiller au strict respect de la réglementation par les exploitants d'ERP. Pour

rappel, la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose le principe d'accessibilité généralisée « d'accès à tout et pour tous ». Elle prévoit la mise en conformité de tous les Etablissements Recevant du Public. En l'absence de dépôt de dossier administratif de mise en accessibilité ou de dépôt d'une attestation de conformité, les ERP peuvent être sanctionnés. Il n'est pas trop tard pour accomplir cette formalité.

Pour de plus amples informations, contactez sans tarder le service municipal de l'urbanisme au 04 67 69 75 85.

— ÉCONOMIE —

Parc d'activités « Charles Martel Extension » : **cinq cents emplois attendus**



Les travaux d'aménagement du parc d'activités Charles Martel Extension, situé dans le prolongement des parcs existants du Larzat et de Charles Martel, se poursuivent. Gérés par la Société d'Economie de la Région Montpellieraine (SERM), ils devraient s'achever fin 2022.

Cette opération d'un montant de 6 M€ HT (hors travaux de construction des bâtiments) s'inscrit dans le cadre d'une démarche certifiée « Haute Qualité Environnementale ».

Le parc d'activités économiques d'une superficie de 10,6 hectares accueillera une vingtaine d'entreprises du secteur des activités productives (artisanat et petite industrie) et de la petite logistique. Plus de cinq cents emplois permanents sont attendus.

Un giratoire sera par ailleurs réalisé par Montpellier Méditerranée Métropole sur la RM 612 (route de Sète), pour desservir et sécuriser les accès à ce nouveau parc d'activités.

— SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE —

Les consultations du Point écoute parents/enfants **changent de jour**

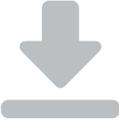
Attention ! Les rendez-vous au Point écoute parents/enfants se tiennent désormais le jeudi matin (et non plus le lundi après-midi).

Pour rappel, ces consultations permettent de rencontrer, sur rendez-vous et gratuitement, une psychologue de l'Ecole des Parents et des Éducateurs de l'Hérault, afin d'aborder en toute confidentialité les questions relatives à l'enfance. Les adolescents et jeunes jusqu'à 25 ans ont également la possibilité de trouver écoute et soutien, en cas de difficultés scolaires ou familiales.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), 101 boulevard des Ecoles - 04 67 03 43 58
www.epe34.com



La psychologue, Nathalie Vanic


Votre publicité
ICI


Contactez la Mairie :

04 67 69 75 75 - communication@villeneuvelesmaguelone.fr

— COMMUNICATION —

Une identité visuelle pour notre ville

La Commune dispose désormais d'une charte graphique ; son déploiement est en cours. Le point sur l'identité visuelle de notre ville, avec Sophie Boquet, élue à la communication.



Sophie Boquet,
élue à la
communication

Qu'est-ce qu'une charte graphique ?

Sophie Boquet - Une charte graphique est un document qui regroupe les différents éléments de l'identité visuelle d'une marque, d'une entreprise, d'une collectivité... Cet outil sert de référence à la conception graphique de l'ensemble des supports de communication de la structure : brochures, magazines, papier à en-tête, notes internes, cartes de visite, signatures de mail, affiches... Il permet de leur donner une cohérence et une harmonie.

Ce référentiel contient différents éléments : la définition du parti-pris conceptuel et créatif, la présentation des standards à respecter (place du logo et de l'iconographie, couleurs à privilégier, typographies à utiliser...) et une déclinaison de ces principes sur les différents supports de communication de la structure concernée. J'ajoute que tous ces éléments sont entièrement personnalisés.

Quel est l'intérêt, pour notre Ville, de se doter d'un tel référentiel ?

Sophie Boquet - Ça part d'un constat : il était nécessaire de fédérer visuellement les différents services de la collectivité, pour donner plus de lisibilité à l'action communale.

Je trouvais également important de garantir une homogénéisation et une cohérence des différents supports utilisés. C'est le rôle d'une charte graphique.

Celle-ci est disponible depuis la fin de l'année 2021. Etes-vous satisfaite du résultat ?

Sophie Boquet - Nous sommes particulièrement satisfaits, car les signes graphiques de notre ville collent parfaitement avec sa personnalité. Ils vont sans nul doute permettre de donner à notre territoire une identité visuelle forte, unique, contemporaine et immédiatement reconnaissable !

VILLE NEUVE LES-MAGUELONE

DYNAMIQUE
DURABLE
SIMPLE
LISIBLE
ÉTHIQUE
MODERNE

COULEURS
•Couleur dominante Bleu VLM.
•Déclinaisons % en transparence.
•Couleurs associées :
- Variations de gris légers.
- Marron glacé
- Lagon

COULEUR DÉCOR
«Bandeau motif (figuratif ou abstrait, à base de palmiers...) en monochrome, couleur Bleu VLM.

TYPOGRAPHIE
•Utilisation des capitales pour les gros titres.
•Cartouches couleurs pour valoriser des points forts.
•Font préconisée : Arial Narrow dans toute sa déclinaison.

AXE INSTITUTIONNEL | Inspiration

POINCTION GRAPHIQUE

RYTHME
•Hiérarchisation de l'information.
•Structuration de l'espace.

COULEUR VLM
C 31 | M 92 | J 15 | N 2
R 0 | V 153 | B 160
00B5A0

Gris
C 0 | M 0 | J 20 | N 25
R 208 | V 208 | B 208
D0D0D0

Marron glacé
C 31 | M 40 | J 40 | N 29
R 149 | V 126 | B 117
957E75

Bleu VLM à 25%
C 70 | M 8 | J 36 | N 0
R 64 | V 175 | B 173
40A0AD

Gras
C 0 | M 0 | J 0 | N 15
R 227 | V 227 | B 227
E5E5E3

Lagon
C 70 | M 8 | J 36 | N 0
R 64 | V 175 | B 173
40A0AD

Couleur VLM à 50%
C 0 | M 0 | J 0 | N 5
R 246 | V 246 | B 246
F8F8F8

“ Je trouvais important de garantir une homogénéisation et une cohérence des différents supports de communication.

Charte graphique | Documents citoyens

DOCUMENTS EXTERNES - Livrets

PROGRAMME DES FESTIVITÉS :
1^{er} de couverture : principe graphique
Édito + programme fête locale
- Format A5 plié, A4 ouvert.
- Typographies : Arial, Arial Narrow, Neucha



Lagon C 24 / M 11 / 31 / N 0
R 0 / V 179 / B 185
005289

Soleil C 52 / M 19 / 193 / N 1
R 23 / V 197 / B 24
005288



DOCUMENTS EXTERNES - Affiches

AFFICHES SUCETTES : mensuelles
- Format 120x176 cm
- Typographies : Arial, Arial Narrow, Catrina Medium
- Couleurs : bichromie et camaïeux



Bleu glacier C 42 / M 0 / J 14 / N 1
R 137 / V 20 / B 222
005052

Bleu VLM C 59 / M 8 / 25 / 130
R 0 / V 153 / B 160
005040

Tomate C 5 / M 24 / 372 / N 1
R 226 / V 94 / B 69
005048



Péroule C 36 / M 29 / 139 / N 20
R 0 / V 102 / B 128
005042

Nuage C 27 / M 2 / 116 / N 0
R 199 / V 225 / B 218
005054

Moutarde C 4 / M 29 / 1300 / N 0
R 244 / V 185 / B 0
005000



Violet C 81 / M 5 / 127 / N 0
R 71 / V 65 / B 122
005074

Lavande C 23 / M 21 / 111 / N 0
R 204 / V 201 / B 229
005055

Curry C 0 / M 56 / 1300 / N 0
R 241 / V 153 / B 0
005000

DOCUMENTS EXTERNES - Affiches

AFFICHE Informations citoyens
- Format A4 (21x29.7 cm) et A3 (29.7 x 42 cm)
- Typographies : Arial et déclinaisons et Bailey Bowers
- Couleurs : bleu VLM



Principe :
- Photo qualitative du sujet traité
- Gros plan
- Mise en avant d'humain quand le sujet le permet

Bleu VLM C 50 / M 22 / 133 / N 2
R 0 / V 153 / B 160
005040



Bleu VLM C 50 / M 22 / 133 / N 2
R 0 / V 153 / B 160
005040

Rouge C 7 / M 50 / 148 / N 1
R 217 / V 52 / B 24
005048

Brèves

Publications municipales périodiques : dates de parution

Le calendrier pour l'année 2022 s'établit comme suit :

- > 14 janvier : Le Portail n°215 (janvier-février-mars)
- > Fin mars : Le Portail n°216 (numéro spécial consacré au budget primitif 2022)
- > 15 avril : Le Portail n°217 (avril-mai-juin)
- > 15 juin : brochure dédiée aux festivités estivales
- > 27 juin : Le Portail n°218 (juillet-août-septembre)
- > 1^{er} septembre : Annuaire des associations

- > 14 octobre : Le Portail n°219 (octobre-novembre-décembre)
- > 15 novembre : Le Portail n°220 (numéro spécial)

Campagne de distribution de masques

Une nouvelle campagne de distribution de masques (à partir de 11 ans) est organisée par la Commune, **les mercredis 19 et 26 janvier 2022, de 17h à 19h, à l'accueil de la Mairie.**

Merci de désigner un représentant par famille, chargé de récupérer la dotation de l'ensemble des personnes vivant dans le même foyer (se munir de leur pièce d'identité).



— JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES —

Villeneuve-lès-Maguelone, « Terre de Jeux 2024 »

Ville sportive, Villeneuve fait partie de la communauté « Terre de Jeux 2024 ». Dispositif unique dans l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce label entend valoriser les collectivités territoriales qui « œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive » et qui contribuent à faire vivre à leurs concitoyens les émotions des Jeux.

Dans le cadre de « Terre de Jeux 2024 » et de la Semaine Olympique & Paralympique, la Commune, l'association Courir en Solidaire et sa présidente Nathalie Walfard organisent, du 24 au 29 janvier 2022, une semaine de promotion de la pratique sportive :

- **Du 24 au 28 janvier** : animations, démonstrations et échanges avec les sportifs, dans les écoles élémentaires et au collège des Salins ;
- **Samedi 29 janvier, de 10h à 18h** : journée de découverte ouverte à tous (entrée gratuite). Des associations sportives seront présentes pour promouvoir leurs disciplines et sensibiliser le grand public aux handisports.

Sports représentés : baseball, basket, boccia, cheerleading, course à pied, escrime, goalball, handball, handbike, handibasket, handirugby, hockey sur glace, marche, rugby sans contact, tandem, tennis en fauteuil, tir à l'arc, volley assis...

20
TERRE
DE JEUX
24

SAMEDI 29 JANVIER
> GRAND JARDIN ET CENTRE CULTUREL
ANIMATIONS
OUVERTES À TOUS !

DÉMONSTRATIONS,
INITIATIONS ET ÉCHANGES
AVEC LES SPORTIFS

PROGRAMME ET INFORMATION
villeneuvelesmaguelone.fr

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE

Les associations partenaires (par ordre alphabétique)

- Atelier Handicap Habitat
- Barracudas (Montpellier Baseball Softball)
- Basket Lattes Montpellier Association (BLMA)
- Comité Hérault Volley
- Compagnies Minibus
- Cyclo Club Fabreguois
- Escrime Pays de Lunel
- Fédération Française de Volley
- France Volley Assis
- Goalball
- Handi-Sport Fédération Française
- Hérault Sport
- Lamvac (Lattes ASPTT Montpellier Volley Athletic Club)
- Les Archers de Lunel
- Maguelone Jogging
- Montpellier Club Handisport
- Montpellier Handi Basket Association (MHBA)
- Montpellier Vipers (Montpellier Métropole Hockey Club)
- Rugby Envi'Flag
- Sharks Montpellier Handi-Rugby
- Spirit Cheerleaders Montpellier Narbonne

Nouveau sur la commune

Merci de transmettre vos annonces par courriel à communication@villeneuvelesmaguelone.fr
Ce service est gratuit.

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ?

Vos coordonnées ont changé ?

Cette rubrique vous est destinée.

Nat Bistro'Crêpe, restaurant

Les propriétaires du restaurant La Chapelle ont ouvert, dans la galerie d'Intermarché, un nouveau lieu chaleureux et cosy, pour une pause gourmande tout au long de la journée.

En cuisine, Mélodie vous propose une carte élaborée à partir de produits frais et faits maison. Sa spécialité ? Les crêpes et les galettes revisitées en lasagnes, pancakes et plus encore... Vous trouverez également des plats bistro, des tartes, des muffins et des boissons réconfortantes, sans oublier l'incontournable brunch salé et sucré du dimanche.

A noter que la cheffe a remporté la 2^{ème} place du Trophée des Petits Déjeuners Gourmands.

Ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 18h, et le dimanche, de 10h à 14h. Sur place ou à emporter.



Contact : **04 99 54 16 68**
www.jemangecheznat.com

Agence SIRE, agence de communication

L'agence SIRE vous accompagne dans vos projets de communication. De la conception de design au site Web, en passant par la gestion des différents réseaux sociaux et la publicité, elle est à vos côtés pour promouvoir votre entreprise sur Internet et via tous types de supports matériels.

L'équipe de l'agence SIRE installée au 59 rue des Fusains est au service de la réussite de votre entreprise.



Contact : **04 48 20 44 82**
contact@agence-sire.com
<https://agence-sire.com>

Virginie Perrot, diététicienne-nutritionniste



© V. Perrot

Virginie Perrot, diététicienne-nutritionniste, vous accueille dans son cabinet situé au 15, chemin de la Mort aux Anes, pour vous aider à retrouver une alimentation équilibrée, durablement et sereinement. Elle accompagne également les personnes souffrant de pathologies, telles que le diabète ou l'hypertension, en adaptant leur régime alimentaire à leur quotidien.

La praticienne reçoit sur rendez-vous, tous les vendredis au cabinet, ainsi que le mardi et le jeudi en téléconsultation.

Contact : **06 26 74 45 14**
virginieperrot.diet@gmail.com
www.virginieperrot diet.com

Imprimerie CST Print



Enzo Castillazuello a ouvert son imprimerie au 3, chemin du Pilou. CST Print vous propose de nombreuses prestations : impression de vos supports de communication (affiches, brochures, flyers, cartons d'invitation...), graphisme (création de maquettes, logos...), marquage publicitaire sur textile, flocage...

N'hésitez pas à le consulter pour l'établissement d'un devis.

Contact : **06 62 19 18 89**
cstprint34@gmail.com

Nayane Institut, massages et extension de cils



© Nayane

Situé au 47 rue des Aires, Nayane Institut offre un cadre chaleureux et apaisant, pour un vrai moment de détente. Nadia vous y accueille pour différents types de massages : sur mesure, californien, balinais, ayurvédique, deep tissue ou encore réflexologie plantaire. Elle propose également son savoir-faire pour la pose d'extension de cils.

Sur rendez-vous, du lundi au samedi, de 9h à 19h (à domicile à compter de juillet 2022).

Contact : **07 67 28 62 05**
www.nayane-institut.fr
zen@nayane-institut.fr

— CITOYENNETÉ —

Le nouveau Conseil Municipal est installé

Le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la mandature 2021/2023 a eu lieu le 3 décembre à 19h, en Mairie.

A l'ordre du jour de ce conseil, qui s'est déroulé en présence de Véronique Négret, maire de Villeneuve-lès-Maguelone, Dylan Couderc, adjoint délégué à la jeunesse et au sport, Marie Zech, adjointe déléguée à l'éducation et Mamoudou Sall, animateur jeunesse : l'installation officielle du CMJ.

Madame le Maire a ouvert la séance en félicitant les conseillers juniors pour leur élection et a souligné l'importance d'impliquer les jeunes dans la vie politique, car ils sont les citoyens actifs de demain. Très attentifs aux propos de la première magistrate de la ville, les membres du CMJ, tous élèves de CM2, ont été invités à se présenter et à exposer les projets d'intérêt général pour lesquels ils ont été élus par leurs pairs.

La faisabilité de ces propositions, aussi bien technique que financière, sera étudiée dans le cadre de commissions.

VOS ÉLUS JEUNES

Les titulaires



Anaïs BARTOLINI



Capucine
BERTHES-LEANDRO



Ange CABELLO



Elisa DAVI



Ines EL AJI



Inès
LACOTE-ÉSCOURROU



Mathis MARTOS



Nabil MEHTOUGUI



Louis MICOUD



Evann
MONTEL-POVEDA



Enis SALL



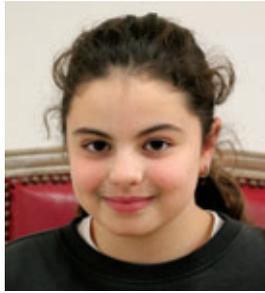
Camille SUISSA



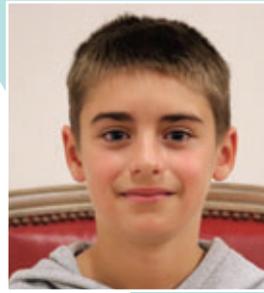
Les suppléants



Teddy BOULADOU



Midély CAILLON



Simon CARRIOL



Gioa CORBIERE



Francesca DESHAYES



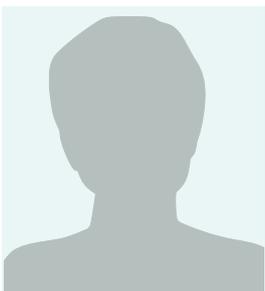
Amine Mohamed
EL HADJ



Liam FISCHER



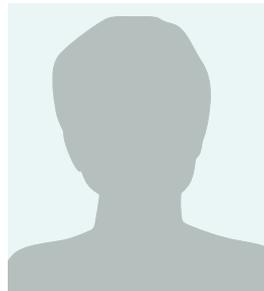
Ema GONZALEZ



Gina
HERNANDEZ-SANCHEZ



Sacha LEFEBVRE



Jade PIERRET



Quentin
PIVERT-LENOIR

— BIEN-ÊTRE ANIMAL —

Régulation des populations de chats errants : le partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis reconduit

La régulation des populations de chats errants vise à réduire les situations de souffrance animale (malnutrition, maladies, maltraitance...) et à limiter les nuisances liées à la surpopulation.

Notre Commune a fait le choix de participer à cette mission de stabilisation des effectifs. Pour ce faire, elle s'est adjoint les services de la Fondation 30 Millions d'Amis, avec laquelle elle mène une action de stérilisation et d'identification des chats errants. « Une convention est établie chaque année, entre la Commune et la Fondation 30 Millions d'Amis, afin de fixer le cadre de la campagne et le budget alloué » indique Nicolas Sica-Delmas, adjoint délégué à la sécurité et au vivre ensemble.



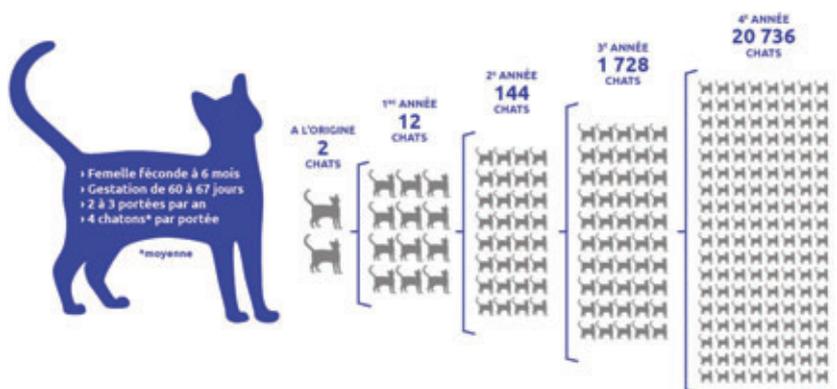
Comment ça se passe sur le terrain...

La capture des félins est assurée dans le respect du bien-être animal par les bénévoles d'associations de protection animale agréées par la ville. Les chats errants ainsi capturés sont transportés chez le vétérinaire partenaire, afin de s'assurer que lesdits animaux ne sont pas identifiés. Un agent de la police municipale délivre alors au bénévole un bon de stérilisation/identification.

Une fois tatoués et stérilisés/castrés par le vétérinaire, les animaux sont relâchés à l'endroit de leur capture. « Ils acquièrent alors le statut de chat libre et sont placés sous la surveillance de membres des associations de protection animale partenaires, qui les nourrissent et veillent à leur santé », précise Caroline Charbonnier, élue à l'environnement.

L'IMPORTANCE DE FAIRE STÉRILISER SON CHAT

Si la Commune est un acteur incontournable dans la régulation des populations de chats errants, cette lutte n'en demeure pas moins l'affaire de tous. Un couple de chats non stérilisés peut, en seulement quatre ans, engendrer une descendance de plus de 20 000 individus ; faire castrer/stériliser son animal de compagnie est donc un acte civique.



Des chats errants dans votre quartier ?

Après vous être assuré que les matous n'appartiennent pas à des voisins, signalez leur présence à la Police Municipale (tél. : 04 67 69 75 72), qui fera le lien avec les associations partenaires, en vue de leur capture.



Que dit la loi ?

Article L.212-10 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) - Doivent être identifiés par un procédé agréé :

- les chats, préalablement à leur cession, à titre onéreux ou gratuit ;
- et en dehors de toute cession, les chats de plus de 7 mois.

Le défaut d'identification est sanctionné d'une contravention de 4^e classe (jusqu'à 750 € d'amende).

Article 521-1 du code pénal - Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves envers un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende.

Article L. 211-27 du Code rural - Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur réintroduction dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux.

Des partenaires formidables...

Fondation 30 Millions d'Amis

Lutter contre les abandons, contre l'expérimentation animale et les trafics d'animaux, sensibiliser l'opinion, faire évoluer les lois et le statut de l'animal... l'action de la Fondation ne se limite pas aux animaux abandonnés et au territoire français. Sa lutte s'impose partout où les animaux souffrent et ont besoin de reconnaissance.

Elle lutte notamment contre l'euthanasie des chats errants en participant aux programmes destinés à maîtriser leur population, en contrôlant leur reproduction.



Les Pattoues du cœur - 34

Cette association vient en aide aux chats sans foyer sur et autour de Montpellier. Elle participe à la régulation des populations de chats sauvages, au travers de la stérilisation et de l'identification. Elle assure également le suivi sanitaire des chats libres et leur donne les soins nécessaires. Elle gère enfin le placement en famille d'accueil des chats sociables abandonnés en vue de leur trouver un nouveau foyer. Chaque année, l'association fait ainsi adopter entre 600 et 900 chats et chatons.

SPA

Première association de protection animale créée en France en 1845, la Société Protectrice des Animaux (SPA) agit quotidiennement pour assurer la protection et la défense des animaux sur l'ensemble du territoire. Association référente dans le domaine de la protection animale, elle intervient pour sauver les animaux maltraités et faire condamner les coupables, tout en sensibilisant et en responsabilisant le public au respect de l'animal. Ses équipes prennent soin des 40 000 animaux recueillis chaque année dans ses 62 refuges et Maisons SPA et mettent tout en œuvre pour leur trouver une famille dans le cadre de l'adoption responsable.

Sans oublier...

Les autres associations intervenant dans notre commune, de même que les vétérinaires partenaires qui participent à la mission de régulation des populations de chats errants.

— MÉMOIRE LOCALE —

Le Chapitre (Lou Capitou) 2^{ème} partie

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

Le domaine passa ensuite dans les mains de la famille « de Paul », notables montpelliérains.

C'est Louis Philippe de Paul (1772-1858) avocat, qui achète « Lou Capitou » le 17 mai 1816 aux héritiers Poitevin. Sa petite fille, Louise Charlotte Fanny de Paul, héritière du domaine épousera Charles Etienne Despous. Un décret impérial du 18 avril 1860 autorise son époux à s'appeler dorénavant d'Espous de Paul. En 1877, Charles est anobli par le pape Pie IX qui lui confère le titre de comte romain. Ses descendants pourront dorénavant se prévaloir du titre de comte ou de comtesse. Le comte Charles d'Espous de Paul sut faire fructifier sa fortune selon les cours de la bourse. A Montpellier, à la fin du XIX^{ème}, on ne disait pas être riche comme Rothschild, mais riche comme Despous ! Le comte Charles, passionné par les courses hippiques, employa une partie de sa considérable fortune à l'élevage de chevaux. A Villeneuve, il fit aménager un hippodrome sur les terres qu'il possédait [par sa femme] dans le tènement des Pouzols, au bord de la Mosson. La piste formait une ellipse de 1400 mètres de développement. Le chemin qui y menait fut long-

temps appelé chemin de l'hippodrome. C'est le chemin de la Mosson.

A la mort de Louise Charlotte Fanny, ses deux enfants encore vivants Marie et Henry vont se disputer la propriété du domaine. Leurs relations détestables et conflictuelles entraîneront la vente du domaine aux enchères. L'avis de cette vente paru dans le journal l'Eclair du 23 décembre 1923 nous dresse un inventaire très précis du domaine du Capitou. « *Ce domaine est d'une contenance approximative de 146 hectares comprenant environ 78 hectares de vignes et plantiers, 22 hectares de champs, 46 hectares de garrigues. Les bâtiments d'habitation et d'exploitation sont situés commune de Villeneuve-lès-Maguelone* »... Les écuries abritaient 7 chevaux, 4 mulets et 2 mules.

A la lecture de cet inventaire exhaustif, on imagine l'importance de ce domaine, le plus grand de la commune. La vente attisa les convoitises de certains Villeneuvois qui auraient bien aimé s'appropriier tout ou partie du domaine à l'occasion de ces enchères. Mais les quelques propriétaires villeneuvois qui se manifestèrent ne purent rivaliser



Renée de Cabrières, épouse Sabatier d'Espéyan (1881-1967)

contre la grande bourgeoisie montpelliéraine. La comtesse Renée de Cabrières, nièce du comte Henry, mit fin à leur rêve et à leurs ambitions en enchérissant jusqu'à la somme de 1 million quatre cents un mille francs !

La barre était trop haute. L'affaire était pliée. Le domaine resterait dans le giron de la famille des descendants des de Paul. Dorénavant, la comtesse Olympe Françoise Marie Renée de Cabrières, épouse Sabatier d'Espéyan (photo) devenait seule propriétaire du « Capitou ». Avec son époux, elle allait gérer le domaine jusqu'à son décès le 4 mars 1967.

Dans son testament, elle légua le domaine à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Montpellier avec quelques clauses restrictives, notamment celle de conserver la totalité de la surface du domaine. Une plaque apposée sur un des 2 chais rappelle l'historique du domaine : « *Donation par Madame Sabatier d'Espéyan. En souvenir de la famille de Paul et celle du comte et de la comtesse Charles d'Espous de Paul* ».



1860 - Une course à l'hippodrome de Villeneuve !



Les vendanges au Chapitre en 1961

Les bâtiments du domaine

Les bâtiments du domaine sont répartis à l'intérieur d'un enclos situé au sud-est de la vieille enceinte du village. Il occupe une superficie d'environ un hectare pour un périmètre de 400 mètres. Les locaux actuels ont été bâtis au début du XX^{ème} siècle en lieu et place d'un ancien prieuré. En 1870, le comte Gabriel de Paul, propriétaire du domaine cède à la commune un cellier adossé au flanc oriental de l'église. En 1884, l'architecte Henri Nodet chargé de la restauration de l'église prévoit l'utilisation de ce cellier pour agrandir la grande nef de l'église.

Il envisage également la surélévation du clocher par un 3^{ème} niveau couronné d'un toit à 4 pentes. L'église se trouvait ainsi agrandie d'une chapelle latérale qui accueillit longtemps la Vierge de Barrata. La nouvelle nef sera bénie par Mgr de Cabrières le 10 mars 1902. En 1927, les Monuments historiques avaient enfin accepté le classement du prieuré, au terme d'un examen administratif qui avait duré une trentaine d'années. Mais las d'attendre, et devant le caractère dangereux de l'édifice qui menaçait ruine, c'est sûrement Frédéric Sabatier d'Espeyran qui en a ordonné la démolition. Et Villeneuve de regretter amèrement la disparition d'un tel monument chargé d'histoire.

Pendant longtemps, « lou Capitou » représentera un important creuset d'emplois saisonniers pour les villeneuvois dans l'exécution des tâches agricoles.

En 1900, pendant la période des vendanges, 132 personnes sont employées dans les différents travaux (23 hommes à la cave, 26 hommes à la vigne pour porter les banastous, 2 hommes chargent les pastières, 65 femmes coupent le raisin, 16 hommes s'occupent du charroi avec des mules). On compte alors une quinzaine de mules au domaine. Villeneuve dénombrait à cette époque 1630 habitants. Pendant l'hiver, une vingtaine d'hommes s'attèlent à la taille tandis que les femmes ramassent les sarments. Elles « gabèlent ». Les fagotes de sarments sont vendues à des boulangers du coin pour l'alimentation des fours. Bon an, mal an, les vignes produisent un peu plus de 6000 hl de vin pour 70 ha de vigne cultivés. En 1925, la production atteignit 9760 hl, une très bonne année ! Aujourd'hui, les 35 ha produisent 1400 hl, soit une production 3 fois moindre. A cette époque, la qualité n'était sûrement pas au rendez-vous.

Tous les ans, l'alambic s'installait dans la cour du domaine pour distiller le marc. Il fonctionnait jour et nuit pendant une semaine. Le « Capitou »

produisait également de la luzerne et du blé, essentiellement pour l'usage du domaine. Un troupeau de 240 moutons paissait le long des drailles de la Mosson et était renouvelé annuellement.

Aujourd'hui, le domaine du Chapitre est une plateforme pédagogique et expérimentale spécialisée dans la filière viti-vinicole. Les activités du domaine s'appuient sur deux approches complémentaires de l'agriculture : l'agro-écologie et l'agriculture numérique. Le domaine gère 135 ha, dont 105 ha de surface agricole utile (35 ha de vignoble restructuré pour une production de 1400 hl de vin, 5 ha d'oliveraie (2.000 litres d'huile) et 55 ha de grandes cultures de blé dur, de colza et de pois chiche...).

Les produits sont valorisés et proposés à la vente au caveau aménagé dans les anciennes écuries dont on a conservé le charme de l'authenticité. A découvrir !

Lo Portal d'ÒC n°4

Une cole (avec un seul « l ») de vendangeurs vient de l'occitan còla, qui signifie équipe. Par extension, on l'appliquera à l'ensemble des personnes qui vendangent pour un même propriétaire.

Le « banastou » vient de l'occitan banasta (corbeille, panier). C'était un panier d'osier posé sur la tête, pendant les vendanges. Plus tard en bois, puis en métal, il conservera le même nom.

Les « sémalièrs » (de l'occitan semal, qui signifie comporte), ce sont les pals qui servent à transporter les comportes, lorsque le sol est trop mou.

Et pour finir, un bon verre de tisana de gavèls (tisane de sarments), belle allégorie pour désigner tout simplement le vin.

Lo manjapofre

GROUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

Nous terminons malheureusement l'année 2021 sur la même note pandémique que l'année précédente. Dans ces moments, nous restons persuadés que la famille et le lien social sont plus que nécessaires. Restons solidaires.

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui ont perdu un être cher ou qui rencontrent des difficultés. A travers ces pensées nous nous adressons particulièrement à nos aînés mais aussi à notre jeunesse qui traverse une période inédite et si difficile. Plus que jamais nous nous sentons proche de vous.

Malgré ce, nous vous souhaitons à toutes et tous les meilleures fêtes possibles, une belle et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous. Nous restons à vos côtés.

La liste Villeneuve l'Avenir avec vous

Vlmavecvous@gmail.com

GROUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Notre Groupe VLM Démocratie Citoyenne, toujours dans l'intérêt des villeneuvois, perdure à faire preuve de construction et de participation à la vie communale ; c'est dans ce contexte que la majorité permet à Pascale Rivalière de continuer à prendre part aux réunions du CMJ.

Concernant notre position sur le retrait de délégation de fonction à Christophe Derouch, elle est neutre, et en aucun cas nous n'aurons l'indécence de tirer profit de cette situation.

Beaucoup de sujets nous tiennent à cœur ; nous profitons de ce droit à la parole pour vous exposer nos préoccupations diverses et communes aux Villeneuvois :

1) Le sens de la circulation automobile est un point fondamental, toujours pas résolu à ce jour, malgré une concertation de villeneuvois en commission lors du premier mandat de l'ancienne municipalité,

Nous souhaitons vivement que la nouvelle Majorité tienne ses promesses et formule l'engagement d'une étude commune à tous pour l'amélioration de notre village.

Le parking face à l'INRA, sujet d'étude élaborée sous l'ancienne majorité, devrait voir le jour et permettre de fluidifier la circulation, prioriser les piétons, les vélos, les landaus, les Handicapés !

Il est devenu urgent que chacun trouve sa place pour ses déplacements dans le village.

2) Trop de déchets source de nuisances !! restons responsables individuellement de la gestion de nos déchets, évitons les décharges sauvages, préservons le tri sélectif, afin d'alléger les dommages de la pollution et éviter le gaspillage !

3) Dans les écoles, la pause-cartable gratuite de 16h30 à 17h a été supprimée et nous le regrettons, tant pour la gratuité que pour la latitude qu'elle offrait aux parents pour récupérer leurs enfants. Cependant nous comprenons ce choix de la majorité exprimée au travers de plusieurs réunions de concertation auprès des parents d'élèves élus, enseignants, responsables d'associations et agents.

4) Protégeons nous de la pandémie de la COVID en continuant d'appliquer les gestes barrières afin d'éviter les conséquences de la cinquième vague annoncée !

Groupe d'opposition « VLM Démocratie Citoyenne »
Pascale Rivalière et Annie Crégut

Les délibérations du Conseil

Retrouvez le compte-rendu du Conseil sur
www.villeneuvelesmaguelone.fr

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2021

Convention d'Éducation Artistique et Culturelle



La Commune souhaite favoriser l'accès à la culture, l'appropriation des lieux culturels et le développement des pratiques artistiques et culturelles, de manière à permettre à chaque enfant, à chaque jeune, de réaliser un parcours culturel qui lui est propre.

A cette fin et en déclinaison de la convention-cadre associant Montpellier Méditerranée Métropole, la DRAC Occitanie, le Rectorat et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, il est proposé la signature d'une convention de partenariat entre la Commune et Montpellier Méditerranée Métropole.

Cette convention de portée communale vise notamment à :

- fonder le parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'offre disponible localement et à mettre en réseau les équipements, structures et dispositifs culturels communaux et métropolitains ;
- élaborer, mettre en place et nourrir un parcours éducatif artistique et culturel territorial cohérent, pour tous ;
- prendre en compte les différents temps de la vie du jeune Villeneuvois, pour l'articulation de propositions culturelles complémentaires ;

- expérimenter, en lien avec les services centraux du Ministère de l'Éducation nationale, la mise en place d'une certification « art et culture » englobant le parcours scolaire et extrascolaire de chaque jeune ;
- générer une dynamique artistique et culturelle dans la commune.

Point voté à l'unanimité.

Projet de réhabilitation de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau



Le projet de réhabilitation de l'école Jean-Jacques Rousseau a pour objectifs principaux :

- . l'amélioration de la performance énergétique de l'établissement ;
- . l'optimisation des espaces ;
- . la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de récréation.

Les travaux débuteront dans le courant de l'année, avec une livraison attendue pour la fin août 2023.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Mme le Maire à solliciter les aides de tous les organismes susceptibles de subventionner cette opération.

Point voté à l'unanimité.

Convention relative à la mise en place du nouveau Projet Educatif de Territoire

La Ville réaffirme son ambition éducative au travers d'un nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) pour les trois prochaines années. L'élaboration de ce document-cadre qui fixe les grandes orientations en matière éducative a fait l'objet d'une large phase de concertation préalable avec les parents d'élèves et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Ce PEDT va au-delà de la nécessaire organisation de la coordination entre les temps scolaires et périscolaires, puisqu'il englobe également, désormais, le temps des vacances. Autre nouveauté : il est élargi à la petite enfance, pour assurer un continuum éducatif permettant des parcours cohérents de 0 à 25 ans.

Nouveau PEDT approuvé à l'unanimité.

Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie : délibération d'intention

La caserne de gendarmerie a été édifiée en 1989. D'une capacité d'accueil de huit militaires, elle en compte aujourd'hui vingt-trois...

Faisant suite à la demande émise par la brigade de gendarmerie, il est proposé au Conseil d'acter le principe d'étude d'un projet de construction d'une nouvelle caserne.

Point voté à l'unanimité.

— THÉÂTRE —

Made In Maguelone : immersion au cœur de notre ville

Rencontre avec la Villeneuvoise Aurélie Namur, fondatrice de la compagnie Les Nuits Claires, à l'origine de ce projet théâtral participatif.



Bonjour Aurélie ! Vous êtes une artiste aux multiples facettes...

Je suis comédienne, autrice et metteuse en scène. En 2007, j'ai fondé à Villeneuve-lès-Maguelone, ma compagnie de théâtre contemporain : Les Nuits Claires. Celle-ci compte à son actif une quinzaine de spectacles et plus de mille représentations en France et dans différents pays francophones.

Votre compagnie développe, depuis l'automne 2021, Made In Maguelone ; un projet théâtral de territoire innovant !

Made In Maguelone est avant tout un projet collectif. Mené sur trois ans en partenariat avec la Commune et son théâtre Jérôme Savary, il vise à intensifier les relations des Villeneuvois avec le théâtre. L'idée est de nous immerger durablement dans notre territoire, en menant un vaste projet d'investigations, de rencontres et de collecte de témoignages. Ces immersions au cœur de notre ville permettront d'alimenter et de documenter la production de

trois créations théâtrales participatives. Réunissant comédiens professionnels et amateurs, ainsi que des habitants de notre commune, elles seront présentées au public, en clôture de chaque saison.

Pour le premier volet de Made in Maguelone intitulé Adréline, vous avez choisi de vous intéresser à la boxe ; pourquoi ?

La boxe est un sport qui transcende les différences. Il véhicule un certain nombre de clichés, aussi. J'avais envie de faire tomber ces clichés en créant une passerelle entre la boxe et le théâtre. Adélaïde Héliot et moi-même lançons un appel aux amateurs de boxe et autres pratiquants, afin qu'ils puissent nous livrer leur relation à ce sport de combat. Pourquoi sont-ils devenus pratiquants ? Pour surmonter leur timidité ? Encaisser des coups ? En donner ? Affronter leurs démons ? A la croisée des histoires de chacun, on peut raconter tellement de choses...

A l'issue de cette étape d'investigation et de collecte de témoignages, des rencontres seront organisées en vue de cocréer la pièce. Ce spectacle participatif, sportif et poétique sera présenté autour d'un ring, le samedi 18 juin, à la halle de sport Gérard Bouisson. Réservez cette date !

Je profite de l'occasion pour remercier l'association Kick Boxing Villeneuvois et son président Thomas Tolédano, qui nous accompagnent dans cette belle aventure. Un grand merci également à nos partenaires, la Commune de Villeneuve-lès-Maguelone et son

théâtre Jérôme Savary ; avec une pensée particulière pour Inès Niederlaender, agente municipale en charge du pilotage de Made in Maguelone.

Quel sera le sujet du deuxième volet ?

Tout ce que je peux vous dire pour l'instant, c'est qu'il tournera autour de l'univers taurin et plus spécifiquement des courses camargaises. Son nom : « Taureau mon amour ».

“ Made in Maguelone vise à intensifier les relations des Villeneuvois avec le théâtre.

Appel à témoigner

Vous aimez la boxe ?

Vous la pratiquez ?

Venez raconter ce que ce sport représente pour vous. Vous participerez ainsi à une création collective de territoire singulière.

Aurélie Namur : 06 61 99 67 89

Adélaïde Héliot : 06 82 18 01 55



— CINÉMA —

Un festival pour ouvrir les yeux sur le court métrage

Villeneuve-lès-Maguelone a désormais son festival du court métrage. Dénommé Jeunesse En Court, il est destiné à mettre à l'honneur les premières réalisations cinématographiques des jeunes de 10 à 22 ans.

Pour participer aux présélections de cette première édition, les candidats sont invités à réaliser une fiction ou un documentaire d'une durée maximale de 15 minutes (génériques compris) et à déposer leur création sur le site du festival, le 15 mai 2022 au plus tard.

Ambiance festival de Cannes, le 11 juin au théâtre

La cérémonie de remise des prix aura lieu le samedi 11 juin 2022 au théâtre Jérôme Savary. Les réalisateurs et acteurs en herbe fouleront le tapis rouge du festival, sous les flashes des photographes. A l'issue de la projection de la sélection officielle, différents talents émergents seront récompensés par le jury. Le public aura également le privilège de remettre une récompense pour sa réalisation « coup de cœur ».

Le festival Jeunesse En Court est organisé par Stéfan Philippot, professeur au collège des

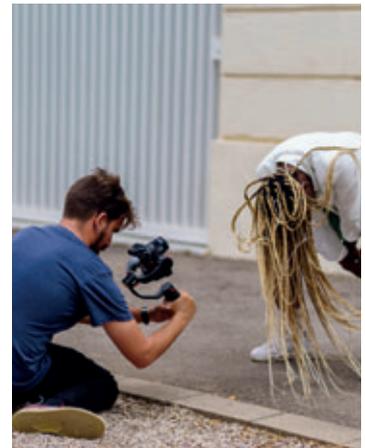


Stéfan Philippot partage sa passion pour le court métrage.

Salins, avec le soutien de la Commune. Passionné de cinéma en général et par les formats courts en particulier, l'enseignant poursuit ainsi son objectif : favoriser la visibilité des créations audiovisuelles de courts métrages. Depuis cinq ans, il anime au sein de son établissement scolaire, un atelier cinéma qui rassemble une quinzaine d'adolescents. Les réalisations issues de cet atelier - dont plusieurs ont été primées - sont disponibles sur la chaîne Youtube Atelier Cinéma Studio qui rassemble 173 000 abonnés !



+ d'infos : <https://jeunesse-en-court.wixsite.com/jeunesse-en-court>



STAGE ATOUR DU COURT MÉTRAGE

Le service municipal de la jeunesse organise un stage autour du court métrage, pendant les vacances scolaires de printemps. L'occasion de découvrir toutes les étapes qui jalonnent la création d'un film.

Contact : 04 67 69 10 48
service.jeunesse@villeneuvelesmaguelone.fr

— ART ET ENVIRONNEMENT —

La galerie éphémère fête ses dix ans

Il y a dix ans, sur le site des Salines, Olivier Scher et Cahuate Milk réalisent un shooting photo et évoquent l'envie de créer un événement dans l'ancienne maison des sauniers. La Galerie Éphémère voit le jour !

Qui aurait pu imaginer que cet événement construit avec des bouts de ficelle, ayant pour ambition de faire se rencontrer les arts actuels et la sensibilisation à l'environnement littoral, prendrait une telle ampleur ? Mobilisation des bénévoles, amis, usagers du site et artistes, soutien des associations, collectivités et autres partenaires institutionnels... l'équipe s'est étoffée au fil des ans, jusqu'à constituer la grande famille qu'est la Galerie éphémère.

PARI GAGNÉ POUR L'ART ET LA NATURE

En 10 ans... plus de 150 artistes programmés... de nombreuses animations d'éducation à l'environnement... le nombre de visiteurs multiplié par dix.

La 10^{ème} édition de la Galerie éphémère se déroulera, les 4, 5 et 6 février 2022, sur le site des Salines.

Au programme :

Exposition :

Avec les artistes : Arbre E. Saldana, Enaer, Carni Bird, Kuro, David Tatin, Lhunatica, Laurent Rebelle, Primal, Maln, Sarah Guiraudon, Marina Boissière Mendez, Pia Hinz et Gaspar Combes.

Ouverture de la galerie : le vendredi, de 14h à 18h - le samedi et le dimanche, de 9h à 18h

Ateliers et animations :

Les 5 et 6 février :

• 11h et 15 h :

Découverte des oiseaux des salines, sortie sensorielle avec la LPO Occitanie, à l'affût des oiseaux du site, ponctuée de surprises artistiques

• L'après-midi :

- La ruée vers l'Encre, atelier de sérigraphie pour petits et grands. Repartez avec un souvenir réalisé sur place.

- Expériences scientifiques avec l'association Kimiyo, pour comprendre le climat, ses éléments et leurs effets sur la lagune.

- La roue de l'engagement, interventions ponctuelles sur le site par la LPO Occitanie, sur le thème des

engagements en faveur des zones humides et des espèces animales qui y sont inféodées.

- Ateliers enfants « art et environnement » animés par la LPO Occitanie, en association avec Inkartad.

Samedi 5 février

• 9h30 - 12h, visite guidée de la Réserve naturelle de l'Estagnol, animée par le CEN Occitanie.

Inscription obligatoire :

04 67 13 88 57

ou salines@cen-occitanie.org

• 10h - 12h, sortie nature sur la plage des Aresquiers « Ça bouge sur le littoral! », proposée par la LPO Occitanie.

Inscription obligatoire :

04 67 13 88 57

ou salines@cen-occitanie.org

Dimanche 6 février

• Atelier « Arômes dans tous les sens » avec le Civam Bio 34, pour découvrir les plantes de la lagune et des balades pour apprendre à identifier les espèces à protéger et à apprécier avec nos cinq sens.

Inscription : 04 67 13 88 57

ou salines@cen-occitanie.org

Les modalités d'accueil ou la programmation peuvent évoluer en fonction des contraintes sanitaires liées à la pandémie. Toutes les informations en temps réel sur : lagalerieephemere.net

Pass sanitaire obligatoire



Nouveauté : La galerie éphémère Le Off

Du 28 janvier au 25 février, la galerie du centre culturel Bérenger de Frérol accueille une sélection de reproductions réalisées par les artistes des anciennes éditions de la Galerie Éphémère. Vernissage, le 27 janvier dès 18h30.

Entretien avec

Jean Laforge,
président de
l'association
Caminarem,
et **Patrice Martin,**
conseiller technique



“ Plus que jamais, nos concitoyens ressentent le besoin de respirer au grand air.

Contact :

Jean Laforge, président
06 83 46 59 00
laforge.coco@sfr.fr
<http://caminarem.e-monsite.com/>

Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Caminarem (« nous cheminerons » en occitan) est un club de randonnée pédestre. Créé en 1983, sa vocation est de rassembler autour du plaisir de la marche, des Villeneuvois de tout âge. Randonner, c'est aussi partir en toute convivialité à la découverte de la région, explorer des paysages variés...

Notre association compte à ce jour une trentaine de licenciés, dont une majorité de retraités. Chaque sortie rassemble en moyenne quinze personnes.

L'association a fait beaucoup de chemin en presque quatre décennies. Qu'est-ce qui, selon vous, explique le succès de Caminarem ?

Notre club est bien connu des Villeneuvois notamment parce que, année après année, nous participons à la fête des associations. Ce rendez-vous est une belle vitrine pour les bénévoles associatifs.

Plus récemment, il y a eu aussi le facteur Covid qui a sans nul doute contribué à booster le nombre d'adhérents. Plus que jamais, nos concitoyens ressentent le besoin de respirer au grand air et de s'adonner à des activités de pleine nature...

Le dénominateur commun à toutes nos sorties, c'est la bonne humeur. Tout le monde se connaît, on discute, on se détend autour d'un pique-nique... Bref, on passe du bon temps ensemble !

Les circuits proposés sont-ils accessibles au plus grand nombre ?

Nous proposons des randonnées de différents niveaux, plus ou moins faciles en fonction de la distance à parcourir, du dénivelé et de la technicité. Tous ces paramètres sont

communiqués en amont à nos adhérents. Dans tous les cas, nous choisissons des sentiers balisés par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, dans un rayon de 100 km autour de Villeneuve-lès-Maguelone.

Combien de rendez-vous proposez-vous sur une saison ?

Nous randonnons un dimanche sur deux, entre la mi-septembre et la fin juin. Pour des raisons à la fois écologiques et économiques, nous organisons le covoiturage des membres qui le souhaitent, moyennant une petite participation financière. Le départ a lieu à 8h30 en été et à 9h en hiver, depuis le parking du collège des Salins.

Quelle est la marche à suivre pour adhérer à votre association ?

Il est possible de rejoindre Caminarem toute l'année, même si généralement les inscriptions interviennent entre septembre et octobre. L'adhésion coûte 43 € (licence au club : 13 € - licence à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, assurance comprise : 30 €). Les personnes qui hésitent à franchir le pas ont la possibilité de participer gratuitement à la randonnée de leur choix.



— LOISIRS —

Association l'Amitié Villeneuvoise : le plein d'activités

2022 démarre sur les chapeaux de roue pour l'association l'Amitié Villeneuvoise, avec un agenda bien rempli !

Au programme :

- initiation à la danse en ligne, le lundi
- Scrabble, le mercredi
- belote et chorale, le jeudi
- pétanque, le lundi, mercredi et vendredi
- repas et lotos, le vendredi.

L'Amitié propose également des activités manuelles et différentes animations et sorties.

A noter sur votre agenda :

- le 5 février, assemblée générale suivie d'un repas
- le 11 février, animation commerciale Proconfort
- les 21 et 22 février, séjour à Gérone dans le cadre du Festival International du Cirque.



Contact : 07 60 97 12 14
lamitievilleneuvoise@gmail.com

— TRADITIONS —

Les Demoiselles de Maguelone, de belles représentantes de la culture provençale et camarguaise

Connaissez-vous les Demoiselles de Maguelone ? Créé par la Section Taurine dans le cadre de l'Ecole de la Passion, ce groupe rassemble une quinzaine de Villeneuvoises surnommées Les Mireilles (moins de 15 ans) ou « Mirèio » en provençal, et Les Arlésiennes (15 ans révolus).

Fières de perpétuer et de transmettre les traditions, elles comptent dans leurs rangs deux jeunes femmes, Andréa Lombardo et Fanni Guérard, qui ont pris le ruban cet été, lors de la « Festo Vierginenco » aux arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Représentantes de la culture provençale et camarguaise, Les Demoiselles de Maguelone ont su séduire le public avec leurs robes traditionnelles. Très sollicitées pendant la saison taurine, elles sont présentes dans les arènes d'ici et d'ailleurs, pour participer à la capelado, défilé d'ouverture des courses camarguaises.

Hors saison, elles se réunissent une fois par semaine pour la confection de leurs costumes et l'apprentissage de la coiffure.

Vous souhaitez les rejoindre ?

Contactez Françoise Matencio
au 06 26 53 21 28 ou Anne
Falgayrettes au 06 13 95 52 94.



— SOLIDARITÉ —

Une expédition en Islande pour l'association Rêves

En vue de collecter des fonds pour l'association Rêves, John, un jeune sportif, va traverser l'Islande en solitaire et en autonomie totale, durant quatorze jours (du 14 février au 4 mars 2022). Son expédition d'une

distance de 400 km sera suivie, depuis un blog, par les enfants Rêveurs, qui pourront également lui poser des questions. A son retour, John leur présentera son aventure lors d'une conférence.



Vous pouvez devenir, vous aussi, un faiseur de rêves, en participant à la cagnotte reversée en totalité à l'association :

www.helloasso.com/associations/reves/collectes/projet-islande

Pour rejoindre l'équipe des bénévoles, rendez-vous sur : reves.fr

— LOISIRS —

VAL : des stages pour les vacances

L'association Villeneuve Arts Loisirs propose un vaste choix d'activités sportives, artistiques et manuelles pour les vacances d'hiver (du 19 février au 7 mars). Enfants, adolescents et adultes sont invités à demander le programme auprès du secrétariat de l'association.

Contact : 04 11 75 82 73
accueil@villeneuve-arts-loisirs.org



— CRÉATIVITÉ —

Émergences vous donne rendez-vous

Installée place du Gazian, l'association Emergences propose toute une palette d'activités : écriture libre, ateliers Do It Yourself, création de produits cosmétiques naturels, initiation aux castagnettes, ukulélé, arts plastiques...

Ces propositions s'adressent aux petits et grands, adhérents ou non. Autant d'occasions de donner libre cours à son imagination et d'exprimer l'artiste qui est en soi.

Contact : 06 80 22 93 24
emergences34@free.fr



AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

Les événements annoncés dans ces pages sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution sanitaire liée à la Covid-19. Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur www.villeneuvelesmaguelone.fr

Dès 7 ans

> Tous les vendredis

[de 16h45 à 18h45]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Console PS4 et Switch

Venez vous amuser seul, entre amis ou en famille, sur les consoles de la médiathèque.

Réservé aux abonnés, sur inscription
Tél : 04 67 69 97 17

A partir de 6 ans

> Dimanche 16 janv.

[16h]

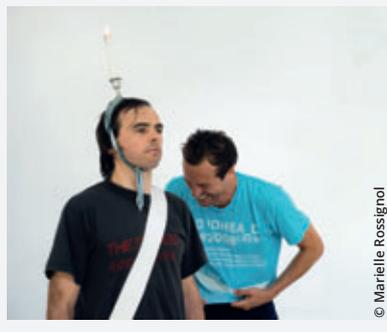
THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les dimanches en famille : Bonsoir, ça va commencer

Cie Blabla Productions
Cirque d'objets

Les spectacles de la compagnie Blabla Productions sont poétiques, exigeants, singuliers et populaires. Dans *Bonsoir, ça va commencer*, Fabien Coulon et Florian Brinker nous proposent un duo familial à plusieurs lectures, à plusieurs tiroirs... Un spectacle pour petits et grands, précisément là où le grand spectateur se permet de régresser et de laisser ressurgir l'enfant qu'il a été, qu'il est encore et qui demeurera...

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00



© Marielle Rossignol

A partir de 14 ans

> Vendredi 21 janv.

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Le Nazi et le Barbier

Cie Les Ailes de Clarence
Théâtre historique



© Thérèse Gacon

Le Nazi et le Barbier est un récit déjanté. Meurtre, viol, crime de masse, rien n'échappe à la dérision et au sens du grotesque de l'auteur. C'est pourquoi le spectacle est monté à la manière d'un stand-up. Seul en scène, s'adressant au public avec réalisme et sans fioriture, comme des comiques d'aujourd'hui, Max nous raconte ses tracas quotidiens, des camps de concentration à Jérusalem.

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00

Dès 3 ans

> Mercredi 26 janv.

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Jeux de société

Venez jouer, tester, découvrir ou redécouvrir des jeux de société et partager un bon moment en famille, entre amis et même seul, car il y aura toujours quelqu'un pour jouer avec vous.

Entrée libre dans la limite des places disponibles
Tél : 04 67 69 97 17

> Jeudi 27 et vendredi 28 janv.

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Auditions régionales Occitanie JMF

Rencontres professionnelles
(non ouvertes au public)

Les auditions JM France rassemblent des partenaires professionnels et culturels de la région : une occasion unique de bénéficier d'un aperçu de la diversité de la création musicale à destination de l'enfance et la jeunesse. Suite à une présélection, 16 groupes présenteront sur scène un extrait de leur spectacle ou de leur projet de création.

> Du 28 janvier au 25 février

ESPACE D'EXPOSITION DU
CENTRE CULTUREL

Le Off de la galerie éphémère

Le centre accueille dans son espace d'exposition, une sélection de reproductions réalisées par les artistes des anciennes éditions de la galerie éphémère.

Entrée libre
Tél : 04 67 69 58 00



De 3 mois à 3 ans

> Mercredi 2 février

[10h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Bébés lecteurs

Lecture

Comptines, lecture d'albums et chansonnettes pour les tout-petits accompagnés d'un adulte.

Sur inscription : 04 67 69 97 17



> Du 4 au 6 février

SALINES DE VILLENEUVE

La Galerie Éphémère #10



Pour la dixième édition de La Galerie Éphémère, des illustrateurs et des photographes s'installent, le temps d'un week-end, dans un bâtiment désaffecté des Salines, afin de partager leurs créations avec le public. Un évènement artistique mêlant sensibilisation à la nature et découverte d'artistes contemporains.

Entrée libre. À partir de 14h le vendredi, et de 9h30 à 18h le week-end

Infos : www.lagalerieephemere.net
Tél : 04 67 13 88 57

> Samedi 5 février

[de 9h30 à 12h]

RÉSERVE DE L'ESTAGNOL

Découverte de la réserve naturelle de l'Estagnol

La réserve vous ouvre ses portes : découvrez sa biodiversité !

Gratuit, sur réservation. Prévoir une paire de bottes

Résa : 04 67 13 88 57

> Samedi 5 février

[de 10h à 12h]

SALINES DE VILLENEUVE

Ça bouge sur le littoral !

Venez découvrir la dynamique de notre littoral sableux et les impacts du changement climatique, entre érosion et submersion marine. Comment pouvons-nous agir localement pour faire face à ces changements et améliorer la résilience des espaces littoraux ? Gratuit, sur réservation. Prévoir une paire de bottes

Inscription obligatoire : 04 67 13 88 57



A partir de 7 ans

> Dimanche 6 février

[16h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les dimanches en famille La Mécanique du chœur

Ekhô chœur de chambre
Spectacle musical

Que vous soyez choriste chevronné ou musicien néophyte, enfant ou adulte, ce spectacle vous propose une immersion dans l'univers d'un chœur professionnel, à travers le regard d'un jeune homme parachuté par hasard dans cette aventure. Il va devoir se laisser guider dans la découverte du « chanter ensemble », sous le regard farfelu et bienveillant de la cheffe de chœur. Un spectacle musical et humoristique à savourer en famille.



Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00

A partir de 12 ans

> Vendredi 11 février

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Cabaret Louise...

La Cie du Grand Soir
Cabaret déjanté

C'est un cabaret foutraque et colérique qui suit Louise Michel pendant la Commune de Paris, les trahisons de la République, un forgeron dénonçant Louis XVI, le retour de Johnny Hallyday, un Hugo poète et dragueur... On apprend, c'est surprenant, jouissif et rebelle ! Comme à son habitude, la Cie du Grand Soir revendique la pratique et la diffusion d'un théâtre joyeux et engagé.

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00



Dès 3 ans

> Mercredi 23 février

[de 14h30 à 17h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Jeux de société

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 97 17



> Mercredi 23 février

[de 19h30 à 21h30]

MAISON DES SALINES

À vos bottes, prêts... coassez !

Sortie nature en famille

Tél : 04 67 13 88 57

Dès 7 ans

> Mardi 1^{er} mars

[de 14h30 à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Switch et PS4

Venez vous amuser sur les consoles de la médiathèque.

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 97 17

Dès 8 ans

> Mercredi 2 mars

[de 14h30 à 16h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Abricadabroc : Mon herbier de papier

Atelier



Les herbiers, vous connaissez ? Celui-ci est un peu particulier. Pas de fleur, pas de plante, pas de feuille séchée, mais seulement du papier récupéré. Nous fournissons tout le matériel et nous vous attendons, vous et vos petites mains créatives, afin de passer un moment de vacances ensemble.

Atelier inspiré par "Poésie de papier en liberté" d'Isabelle Guiot-Hullot aux éditions de Saxe

Sur inscription : 04 67 69 97 17

> Mercredi 9 mars

[de 9h30 à 16h30]

MAISON DES SALINES

Des îlots pour les oiseaux

Les oiseaux migrateurs seront bientôt là ! Après un long voyage depuis l'Afrique, ils arrivent sur nos côtes pour venir se reproduire. Venez nous aider à entretenir les îlots sur lesquels ils viendront construire leur nid et nicher en colonie.

Inscription obligatoire : 04 67 13 88 57

De 3 mois à 3 ans

> Mercredi 9 mars

[10h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Bébés lecteurs

Lecture

Comptines, lecture d'albums et chansonnettes pour les tout-petits, accompagnés d'un adulte.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

A partir de 9 ans

> Mercredi 9 mars

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les Tartines de Bérenger #19

Soirée surprise

L'artiste invité pour cette soirée surprise est dans la force de l'âge. Guitariste formé en classique et en jazz, auteur, compositeur et arrangeur, on dit de lui que c'est un nomade inclassable.

Accompagné de deux musiciens ingénieux et créatifs, c'est un trio qui nous embarque dans un univers poétique de post-déconfinement. Un savoureux mélange de swing, de funk et de groove au service de mélodies charnelles.

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr

Tél : 04 67 69 58 00

> Du 11 mars au 15 avril

ESPACE D'EXPOSITION DU
CENTRE CULTUREL

Je vis dans ce monde

Nyna Loupiac

Exposition

Vernissage, le vendredi 11 mars à 18h30.

Entrée libre

Tél : 04 67 69 58 00



A partir de 12 ans

> Vendredi 11 mars

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Blanc et hétéro

Kalmia Productions

Humour caustique

Un stand-up politiquement incorrect sur l'histoire d'amour entre un dandy punk versaillais et une militante d'extrême gauche. En discutant un jour avec son amoureuse, militante engagée, Arnaud Demanche a appris qu'il « appartenait à la classe de l'homme blanc hétérosexuel ». Mais aujourd'hui, ça veut dire quoi « un homme blanc hétérosexuel » ? Vous verrez bien. Âmes sensibles et bien-pensants, s'abstenir.

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr

Tél : 04 67 69 58 00



> Samedi 19 mars

[11h]

PLACES DU 19 MARS

ET DES HEROS

Cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Tél : 04 67 69 58 00

A partir de 12 ans

> Samedi 19 mars

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

La femme de la photo

Cie Le Cri Dévot

Théâtre

Qui est-elle, cette femme de la photo ? Sans cesse transformée, on la devine à partir de souvenirs précieusement conservés. Derrière ces nombreux visages se dévoile le

portrait d'une femme qui cherche sa place au milieu d'hommes, dans une société en mutation. La femme de la photo pourrait être votre mère, votre fille ou votre voisine sur le siège d'à-côté... Ça pourrait même être vous.

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00



Dès 3 ans

> Mercredi 23 mars

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Jeux de société

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 97 17

A partir de 9 ans

> Vendredi 1^{er} avril

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Best off des films étudiants Courts métrages

CinCréatis forme des étudiants au cinéma et à l'audiovisuel. Chaque année, ils réalisent des courts métrages de fin d'études. Pour cette première collaboration avec CinCréatis, nous vous proposons de découvrir une sélection des meilleurs films réalisés par les étudiants.

Gratuit sur réservation
Tél : 04 67 69 58 00

De 7 à 13 ans

> Samedi 2 avril

[15h]

STADE D'ATHLETISME ALAIN
MIMOUN

Boucles de Maguelone Coursés enfants

En fonction de leur âge, les enfants courront 800 m, 1,5 km ou 2,5 km.

A vos marques, prêts, partez !

Gratuit sur inscription
www.maguelonejogging.com

A partir de 14 ans

> Dimanche 3 avril

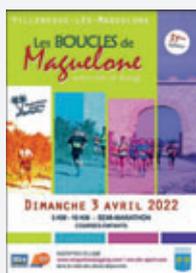
[9h]

GRAND JARDIN

Boucles de Maguelone

Coursés adultes

Les adultes chaussent leurs



baskets pour une course pédestre entre mer et étangs. Trois parcours au choix : 5 km, 10 km et 21,1 km

Inscription en ligne (entre 8 et 18 €) ou sur place le samedi 2 avril (entre 10 et 20 €)

www.maguelonejogging.com

A partir de 4 ans

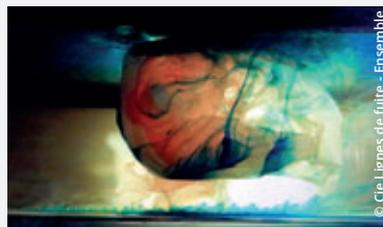
> Dimanche 3 avril

[16h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les dimanches en famille Vilain Canard !

Cie Lignes de Fuite - Ensemble
Théâtre visuel



Voici la traduction, dans la langue de la compagnie, du conte d'Andersen *Le Vilain Petit Canard*. Le célèbre conte explique comment l'enfant, en grandissant, doit apprendre à se connaître lui-même et s'accepter tel qu'il est, même si son entourage ne l'aide pas à développer l'estime de soi. Cette Cie a la particularité de travailler sans comédien et de raconter des histoires grâce à la scénographie, la

vidéo, le son ou la lumière.

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00

A partir de 12 ans

> Mercredi 6 avril

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les Tartines de Bérenger #20 Soirée surprise

Direction la Suisse, pour cette dernière Tartine de la saison. En effet, le pays natal de l'artiste invité devient le « fil rouge » d'un récit qui lui permet de dispenser quelques théories fumeuses ou désopilantes. Une proposition atypique, à la croisée des genres, qui mêle humour physique, verbal et musical... Autant de composantes d'une démarche artistique qui s'est imposée au fil des années. Jubilatoire !

Résa : www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00

A partir de 7 ans

> Samedi 9 avril

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

La Vie n'est pas une comédie romantique

Cie Cocotte-Minute

Humour

Frederica Ombrecasa est LA spécialiste mondiale des comédies romantiques. Dans une synthèse définitive et irrévocable, elle tente de nous avertir des dangers de ces films, en bousculant les clichés véhiculés par ce genre cinématographique : le meilleur ami homo, la bande de copines, le mec parfait, la carrière à New York.

Gratuit sur réservation :
www.villeneuvelesmaguelone.fr
Tél : 04 67 69 58 00



Théâtre Jérôme Savary



La femme de la photo

D'après le roman «Les Années» d'Annie Ernaux

Compagnie Le Cri Dévot

THÉÂTRE



©Marc Ginot

Sam
19
03



20h30



+ 12 ans

« Les Apérostylos »

Les apérostylos sont des invitations à écrire à la manière d'Annie Ernaux, dans une ambiance chaleureuse...

Accompagnés par un auteur de la compagnie, et à travers des jeux d'écriture, les participants expérimenteront l'écriture auto-socio-biographique.

Gratuit - inscription avant le 25/02/22

Informations • billetterie :
www.villeneuvelesmaguelone.fr

 @theatrejeromesavary

Tèl. 04 67 69 58 00



VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE

